

Strasbourg, le 3 juin 2022

Journée mondiale de l'environnement dimanche 5 juin

Les dix engagements de la Collectivité européenne d'Alsace pour des routes « eco-friendly »

Routes et biodiversité, deux termes qui, à priori, sont antagonistes. La Collectivité européenne d'Alsace s'efforce cependant de les réconcilier : **en 10 nouveaux engagements**, élus et agents ont choisi de rendre les abords des routes alsaciennes plus « verts » et eco-friendly. Objectif atteint puisque **la Collectivité européenne d'Alsace a remporté le grand prix 2022 « Infrastructures pour la Mobilité, Biodiversité & Paysage »** (IMBP) - organisé par l'Institut des routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité - qui récompense chaque année les Collectivités et organismes les plus vertueux dans leurs efforts pour préserver faune et flore le long des axes de circulation.

On savait la Collectivité précurseur en matière d'environnement : le Département du Haut-Rhin a été le premier en France à se doter de Brigades Vertes - modèle copié depuis par de nombreuses autres collectivités - et les actions de la Collectivité européenne d'Alsace pour sauver les batraciens en bord de route au printemps rappellent aux usagers combien il est important de préserver les espèces. 85 000 amphibiens sont ainsi épargnés chaque année.

Avec ses dix engagements (voir doc en pièce jointe) la Collectivité propose aujourd'hui une toute nouvelle manière de gérer les routes, prenant en compte les enjeux environnementaux. L'idée est de valoriser les « dépendances » bleues (bassins et fossés) et vertes (accotements, talus) riches en faune et flore. Il est notamment préconisé de limiter le fauchage et de faucher à 10 cm, d'arracher les plantes invasives, de préserver les terriers quand c'est possible...

Cette démarche volontariste s'illustre également dans la gestion du patrimoine arboré le long des routes (48 000 arbres) que la Collectivité souhaite conserver en conciliant paysage et sécurité routière.

Il conviendra à l'avenir de favoriser la plantation d'essences locales propices à la biodiversité et aux changements climatiques, de contrôler les cavités et les houppiers, de bien veiller à la présence ou non d'espèces qui pourraient être menacées.

Autant d'engagements qui, déclinés en actions concrètes, illustrent pour les agents de la Collectivité européenne d'Alsace et les partenaires engagés dans ce nouveau défi le service public alsacien de demain en matière de routes.

Photos sur demande

Contact presse :
Anne Pradines
Attachée de presse
06 75 55 23 61
anne.pradines@alsace.eu